

BALADE LYONNAISE - JNVE

Vous êtes invités à participer à la 3^{ème} édition de la Journée Nationale des Véhicules d'Époque (JNVE), le **dimanche 28 avril 2019**. Comme le souhaite la FFVE, dans un esprit de convivialité et de partage, cette journée est l'occasion de sortir nos véhicules des garages pour témoigner de leur valeur patrimoniale, de rencontrer d'autres clubs et aussi d'en faire profiter un vaste public.

Le rassemblement et la sortie proposés sont organisés par les 3A « Amateurs d'Automobiles Anciennes » de Lyon qui bénéficie pour cette manifestation du soutien de la Mairie de Caluire ou se regrouperont d'autres clubs de véhicules anciens.

Nous souhaitons, conformément à l'esprit qui doit animer la JNVE, que de nombreux Clubs participent, en particulier les « Clubs amis des 3A ».

Aussi nous vous remercions de vous inscrire rapidement en précisant bien votre type de véhicule. Le départ se fera depuis le parking de la Clairière des Varennes du Domaine de Lacroix-Laval ; expo des voitures à partir de 8h30, départ à 9h30 pour une balade de 45 km environ dans les Monts du Lyonnais (avec road book). Un regroupement intermédiaire aura lieu sur le quai d'Illhaeusern à Collonges au Mont d'Or (devant les restaurants Paul Bocuse et la Bastide) pour une balade dans Lyon, départ 11h15. Arrivée devant la mairie de Caluire où nos voitures seront exposées et où se déroulera le repas. Sur un petit parcours de 2km environ il sera proposé ensuite aux habitants de Caluire qui le souhaiteront de découvrir le bonheur de rouler en anciennes.

Deux formules de restauration sont possibles soit un pique-nique tiré du sac ou un plateau repas à commander avec le bulletin d'inscription.

BULLETIN D'INSCRIPTION «Sortie Balade Lyonnaise - JNVE

du 28 avril 2019 (limitée à 49 voitures)

NOM/ Prénom Monsieur :Madame :

VEHICULE/marque :MODELE : ANNEE :

Adresse mail : _____ Club (éventuel) : _____

PLATEAU REPAS 15€ Nbre : _____ = _____ €

le nombre affiché vous engage pour la commande de ces plateaux .

**« Pour être en conformité avec la réglementation, je certifie sur l'honneur que le permis de conduire, la carte grise, l'attestation d'assurance, le contrôle technique sont valides le jour de la sortie et que je m'engage à respecter le code de la route.
D'autre part, j'autorise l'organisateur à publier tout reportage filmé ou photographique. »**

Date et signature des participants :

Joindre chèque de règlement à l'ordre des 3 A.

Document à retourner à Jean-Noël Ressicaud, avant le 9 avril , aux 3A, 9 rue Vauban, 69006 - LYON